

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 21 décembre 2016
à 12 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 530, avenue Davaar à Outremont, le mercredi 21 décembre 2016, à 12 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance et minute de silence

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

10.03 Procès-verbal

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions du public

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des membres du conseil

10.05 Autre sujet

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens* - 1166695027

Modifier le calendrier des séances ordinaires 2017 du conseil d'arrondissement d'Outremont - modification de la date de la séance de juillet

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres sur invitation

CA Direction des travaux publics - 1165078044

Accorder un contrat pour la fourniture d'une benne pour asphalte chauffée, aux termes d'un appel d'offres sur invitation - Dépense provenant d'un PTI antérieur

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1163711037

Entériner jusqu'au 3 janvier 2017, à même le surplus de l'arrondissement, la prolongation de l'affectation de Monsieur Pierre La Rue, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

JULIE DESJARDINS
Secrétaire substitut de l'arrondissement
Montréal, le lundi 19 décembre 2016



Dossier # : 1166695027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le calendrier des séances ordinaires 2017 du conseil d'arrondissement d'Outremont - modification de la date de la séance de juillet

Je recommande de modifier le calendrier des séances ordinaires 2017 du conseil d'arrondissement d'Outremont afin de déplacer la séance du lundi, 3 juillet au mardi, 4 juillet.

Signé par Michel ALLEN **Le** 2016-12-14 15:23

Signataire : Michel ALLEN

Directeur d'arrondissement par intérim
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1166695027**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le calendrier des séances ordinaires 2017 du conseil d'arrondissement d'Outremont - modification de la date de la séance de juillet

CONTENU**CONTEXTE**

Le lundi, 3 juillet 2017 étant une journée fériée, la séance ordinaire du conseil est déplacée au mardi, 4 juillet 2017, suivant ainsi les pratiques usuelles à Outremont lorsque le premier lundi du mois est un jour férié.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIERMélanie DINEL
Secrétaire recherchiste

IDENTIFICATION

Dossier # :1166695027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Outremont pour l'année 2017

CONTENU

CONTEXTE

Conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19, ci-après "L.C.V."), le conseil d'arrondissement doit fixer la date, l'heure et le lieu de chaque séance ordinaire du conseil d'arrondissement et ce à chaque année et en donner avis public (art. 320 L.C.V.).

Il y a donc lieu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement qui se tiendront au cours de l'année 2017.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution CA15 16 0346

DESCRIPTION

L'article 319 L.C.V. indique que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune d'elles. L'arrondissement doit donc fixer le calendrier et le lieu des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2017, lequel fera l'objet d'un avis public conformément à l'article 320 L.C.V.

Conformément à l'article 2 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1), les séances ordinaires du conseil sont tenues à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar ou à tout autre endroit fixé par résolution. Également, le conseil tient ses séances ordinaires conformément au calendrier adopté avant le début de chaque année civile.

L'année 2017 étant une année d'élection générale, soit le 5 novembre 2017, le conseil ne peut plus siéger à compter de 16 h 30, le 6 octobre 2017, jusqu'au moment où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller ait prêté serment, à moins d'un cas de force majeure nécessitant son intervention (article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (R.L.R.Q., c. E-2.2)).

Le calendrier suivant est proposé pour la tenue des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2017 :

Lundi, le 9 janvier 2017

Lundi, le 6 février 2017

Lundi, le 6 mars 2017
Lundi, le 3 avril 2017
Lundi, le 1^{er} mai 2017
Lundi, le 5 juin 2017
Lundi, le 3 juillet 2017
Mardi, le 5 septembre 2017
Lundi, le 2 octobre 2017
Lundi, le 20 novembre 2017
Lundi, le 11 décembre 2017

JUSTIFICATION

Article 319 de la *Loi sur les cités et villes*
Article 2 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1)

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis public dans les journaux locaux et affiché à la mairie d'arrondissement ainsi que sur le site internet de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption : 5 décembre 2016
Avis public dans le journal L'Express d'Outremont et le Journal d'Outremont (édition papier)
Affichage à la mairie d'arrondissement
Affichage sur le site internet de l'arrondissement

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mélanie DINEL
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR Le : 2016-11-16

Marie-France PAQUET
Directrice - Services administratifs, greffe et
relations avec les citoyens



Dossier # : 1165078044

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de 50 516,57 \$ (incluant les taxes) à la firme Equipements Twin inc. pour la fourniture d'une benne pour asphalte chauffée suite à l'appel d'offres sur invitation no.16-15796 - Dépense provenant d'un PTI antérieur

Il est recommandé:

D'AUTORISER une dépense de 50 516,57 \$ (incluant les taxes) pour la fourniture d'une benne pour asphalte chauffée;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent sommaire.

Signé par André BRIDEAU **Le** 2016-12-20 14:52

Signataire :

André BRIDEAU

Directeur des Travaux publics
Outremont , Direction des travaux publics

IDENTIFICATION**Dossier # :1165078044**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de 50 516,57 \$ (incluant les taxes) à la firme Equipements Twin inc. pour la fourniture d'une benne pour asphalte chauffée suite à l'appel d'offres sur invitation no.16-15796 - Dépense provenant d'un PTI antérieur

CONTENU**CONTEXTE**

Notre vieille boîte en acier pour le transport d'asphalte chaude (matricule #526 Outremont et 913 08790 Ville de Montréal) a été fabriquée de manière artisanale en 1998 et a atteint sa durée de vie utile. Nous sommes donc dans l'obligation de la remplacer puisque cet équipement est fréquemment utilisé pour le comblement des nids-de-poule, et ce, durant toute l'année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s/o

DESCRIPTION

D'une capacité minimum de huit (8) verges cube, cette benne isolée pour asphalte chauffée améliorera de manière très significative nos interventions pour le comblement des nids-de-poule en conservant à une température élevée, l'asphalte transportée depuis l'usine de production jusqu'aux lieux d'utilisation. Le travail de comblement sera alors de meilleure qualité et plus durable puisque l'asphalte sera plus maniable.

Deux soumissions ont été obtenues à la suite d'un appel d'offres sur invitation effectué par le Service de l'approvisionnement de la Ville. Les deux offres sont jointes en pièces confidentielles au présent dossier décisionnel.

Cet équipement sera installé sur le camion porteur par les ateliers mécaniques afin de réduire le coût d'acquisition.

JUSTIFICATION

L'état des chaussées de l'arrondissement oblige à des interventions fréquentes, particulièrement au printemps, pour réparer temporairement les nombreux nids-de-poule qui apparaissent ou réapparaissent suite au dégel de surface.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense sera assumée à même un PTI résiduel remontant à quelques années.
Soit l'imputation 6418 1814252 800750 03103 57401 000000 0000 148216 000000 45050
00000

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens
(Jonathan ST-LOUIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc BOMBARDIER
C/m atelier mecanique <<arr.>>

ENDOSSÉ PAR

André BRIDEAU
Directeur des travaux publics

Le : 2016-11-21



Dossier # : 1163711037

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Entériner jusqu'au 3 janvier 2017, à même le surplus de l'arrondissement, la prolongation de l'affectation de Monsieur Pierre La Rue, conseiller en aménagement à la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine

Autoriser la prolongation de l'affectation temporaire de Monsieur Pierre La Rue, conseiller en aménagement à la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, jusqu'au 3 janvier 2017.

Signé par André BRIDEAU **Le** 2016-12-19 14:13

Signataire :

André BRIDEAU

Directeur des Travaux publics
Outremont , Direction des travaux publics

IDENTIFICATION**Dossier # :1163711037**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Entériner jusqu'au 3 janvier 2017, à même le surplus de l'arrondissement, la prolongation de l'affectation de Monsieur Pierre La Rue, conseiller en aménagement à la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine

CONTENU**CONTEXTE**

Le 6 septembre 2016, le conseil de l'arrondissement a autorisé, pour une durée maximale de 13 semaines et à même le surplus de l'arrondissement, l'embauche temporaire de Monsieur Pierre La Rue, conseiller en aménagement au sein de la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. L'embauche couvrait la période comprise entre le 10 septembre et le 9 décembre 2016.

Le mandat de Monsieur La Rue était d'apporter des modifications aux règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire (règlement de zonage, le règlement concernant les permis et les certificats, le règlement sur les PIIA, les dérogations mineures, etc.).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Nomination temporaire de Monsieur La Rue: dossier 1163711021 / CA16 160329

DESCRIPTION

Monsieur La Rue a obtenu une promotion permanente à titre de conseiller en aménagement à l'arrondissement Anjou, il occupera cette nouvelle fonction à compter du 4 janvier 2017. Comme le mandat qu'il avait à Outremont était pour une durée déterminée, il est impossible pour nous de le mettre en interruption et seul un mouvement de cessation pourra être inscrit au registre des postes. Cette cessation entraînera la perte de tous les avantages accumulés depuis le 8 mars 2014 comme par exemple son droit d'ancienneté. Si l'arrondissement avait créé un poste temporaire, nous aurions pu le mettre en interruption de manière à ne pas mettre en péril sa promotion permanente obtenue à Anjou.

Conscient de la problématique, l'arrondissement Anjou a accepté de devancer la date d'entrée en fonction de Monsieur La Rue et de son côté, la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine propose de prolonger de 25 jours l'affectation de Monsieur La Rue

au sein de l'arrondissement. Ce délai additionnel permettra à ce dernier de compléter le projet de modifications réglementaires qui sera présenté à la direction de l'arrondissement.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La prolongation de 25 jours représente une somme de 6 002.36 \$ plus charges sociales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Monsieur La Rue conserve les avantages accumulés et l'ancienneté acquise à la Ville et pourra compléter le projet de modifications réglementaires entamé le 10 septembre dernier.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens
(Jonathan ST-LOUIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS

ENDOSSÉ PAR

René GIRARD

Le : 2016-12-19

Chef de Division - ressources humaines et relations avec les citoyens

Charge de projets - urbanisme